



LES AMIS  
DE ROBESPIERRE  
POUR  
LE BICENTENAIRE  
DE LA RÉVOLUTION

A.R.B.R.



PAS-DE-CALAIS

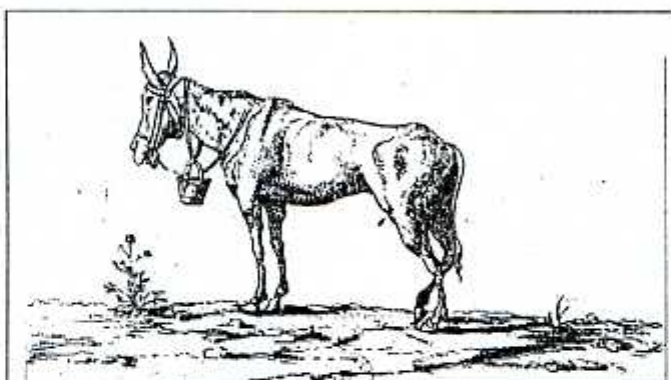
BULLETIN N° 8

# NOTRE PROGRAMME 1990

Comme le prévoient nos statuts et nos objectifs, notre activité se poursuivra plusieurs années encore, justifiée par la richesse des enseignements qu'il reste à tirer, pour un large public, d'une Révolution qui a tant créé. Nos projets tentent de faire mieux connaître deux dominantes de l'année 1790 :

1. 1790 : Année de l'apprentissage de la citoyenneté par presque tout un Peuple qui élit pour la première fois ses représentants dans les communes, les districts, les départements qui s'organise dans des clubs qui voit foisonner la presse écrite

qui est sollicité pour la répartition des "communaux", la vente des biens nationaux qui découvre une nouvelle fiscalité, une nouvelle justice qui s'affronte sur la constitution civile du clergé. Autant de bouleversement qui ont imprégné la vie quo-



*Marc d'Argent.  
Je suis Éligible.  
Le premier des Décrets eût sur la raison,  
Se trouve avec ce Marc en contradiction.  
Adieu talents, savoir, adieu vertus, sagesse,  
L'Âne ferait bien s'il à de la richesse.*

tidienne des habitants du tout nouveau Pas de Calais. Nous avons acquis la conviction qu'ils passionnent aujourd'hui encore nos concitoyens dans la mesure où ils les font revivre au plus près des lieux où ils ont été eux-mêmes vécus.

2. 1790 : Année la plus fructueuse de la Constituante et année de la conquête de l'opinion publique par le jeune député d'Artois Robespierre connu par le peuple comme le plus ardent des démocrates.

(suite p.7)

## Sommaire

Notre programme  
p. 1 et 7

Conférence-débat  
p.1

Inauguration du buste  
de Robespierre  
p.2

Nouvelles brèves  
p. 2 et 6

L'Affaire des Impôts  
p. 3.4.5

Les grandes figures  
picardes de la  
Révolution Française  
p.7

Poème  
p.6

Robespierre et les gou-  
vernements  
p.8

Devenez membre de  
l'A.R.B.R.  
p.8

Vendredi 27 avril

Salle de la Charité  
à  
**BETHUNE**

à 19H30

**BETHUNE** (sous la Révolution)

**Une citadelle démocratique?**

Conférence-débat  
avec

M. François Wartelle  
Professeur à la Sorbonne (\*)

(\*) Auteur d'une remarquable étude : "Aux origines d'un fief jacobin : les sociétés politiques du district de Bethune durant la Révolution" publiée dans le dernier N° de la Revue du Nord.

6 MAI 1990 :

## INAUGURATION À ARRAS DU BUSTE DE ROBESPIERRE

"L'affaire" du buste de Robespierre offert en 1933 à la ville d'Arras par la Société des Etudes Robespierristes et jamais exposé au public est bien connue de nos lecteurs. De même que la réalisation par l'A.R.B.R., d'une copie en bronze de ce buste afin d'obtenir qu'il soit exposé en un lieu tel que la ville affirme aux yeux de tous qu'elle est fière de son grand révolutionnaire.

la municipalité a donné son accord pour l'inauguration de ce buste (fixée au 6 mai

1990) mais il reste encore à déterminer ensemble le lieu exact. Voici à ce propos la lettre adressée par notre Comité à M. Le Maire d'Arras.

Suite à cette lettre, une rencontre A.R.B.R. / municipalité était prévue à la mi-mars.

Invité par l'A.R.B.R., M. Mazauric (co-président de la Société des Etudes Robespierristes) a donné son accord pour venir prendre la parole lors de la cérémonie.

Arras, le 26 janvier 1990

*Maître Fernand Bleitrach  
Bâtonnier du Barreau de Béthune  
Président de l'A.R.B.R.*

*à Monsieur le Maire  
de la Ville d'Arras*

*Monsieur le Maire,*

*Réuni le 24 janvier dernier, notre Comité Départemental a été informé par M. Marcel Roger, votre adjoint et notre Vice-Président des propositions relatives à l'érection en un lieu public d'Arras du buste de Robespierre que nous avons fait réaliser à cette fin.*

*Ce que M. Delansorne, votre prédécesseur, avait vainement tenté de faire en 1933, nous semblait ne plus devoir rencontrer d'obstacles majeurs à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution, d'autant que depuis, les historiens les plus autorisés ont fait litigieuses des calomnies trop longtemps répandues sur le plus glorieux de nos concitoyens. Un large public partage aujourd'hui l'admiration de Jean Jaurès pour le courageux démocrate et patriote que fut Robespierre et nous avons, dans nos activités, pu mesurer combien le prestige d'Arras se trouvait désormais grandi par la Mémoire de son héros.*

*Nous avons pensé qu'une place publique au coeur de la ville et près des lieux les plus visités conviendrait à l'emplacement du buste. Le choix que vous faites de la cour du Lycée conduit notre comité à faire remarquer qu'après un enfermement de plus de 45 années il ne conviendrait peut-être pas de présenter ce buste au public derrière une grille. C'est pourquoi nous proposons que soit aménagé un "décrochement" de la clôture du lycée qui permette au monument d'être visible et accessible directement de l'avenue.*

*Nous sommes disposés bien sûr à examiner avec vous les conditions dans lesquelles peuvent être conciliés nos points de vue.*

*Par la même occasion nous pourrions convenir de la part que prendra notre Association dans la cérémonie de l'inauguration.*

*Je saisis cette occasion pour vous exprimer la satisfaction qui a été la nôtre d'apprendre que vous aviez acquis la maison de Robespierre en vue d'en faire un musée.*

*J'espère Monsieur le Maire que vous accueillerez favorablement notre démarche. Je vous en remercie à l'avance et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.*

*Le président départemental de l'A.R.B.R.*

## Nouvelles brèves

La ville de Grande Synthe (Nord) a inauguré le 10 mars dernier une Galerie Robespierre près de la médiathèque Nelson Mandela. A cette occasion, l'exposition de l'ARBR et une sélection des ouvrages de notre bibliothèque ont été présentées au public.

La bibliothèque de l'A.R.B.R. à Carvin (Centre Effel) s'est enrichie d'une reproduction lithographique tirée d'après un pastel du grand peintre bruxellois Roger Somville et représentant Maximilien Robespierre. Tirée à 200 exemplaires dans les ateliers de Schutter à Anvers, cette œuvre d'art est titrée et signée de l'artiste, dont nous avons publié une esquisse à l'occasion de son adhésion à notre Association.

La Ligue des Droits de l'Homme tient son Congrès National à Arras les 27, 28 et 29 avril. L'A.R.B.R. y sera présente et les congressistes venus de partout dans la ville natale de l'Incorruptible pourront voir, parmi plusieurs expositions, une sélection des panneaux de "Robespierre, connais pas".

Notre colloque de décembre sur "L'image de Robespierre et de la Révolution dans les manuels scolaires du monde" dont la réussite a été attestée de toutes parts, trouvera bientôt son prolongement dans la publication des "Actes" auxquels M. Sentis met la dernière main.

Des inspecteurs départementaux de l'Education Nationale stagiaires, venus de plusieurs départements à l'Ecole Normale d'Arras ont tenu à profiter de leur séjour pour mieux connaître Robespierre. Une visite de la ville a été complétée par une conférence donnée par l'ARBR et les éminents pédagogues ont réouvert le débat sur l'enseignement de l'histoire de la Révolution, à partir de nombreuses questions sur le Colloque International qui s'était tenu un mois plus tôt.

M. Binet, sculpteur (à qui nous devons la magnifique réplique en bronze du buste de Robespierre créé par Cladel), participe, avec de jeunes sculpteurs de Cambrai, formés à l'Ecole des Beaux Arts qu'il dirige dans cette ville, à la restauration de monuments historiques. Il vient de recevoir à ce titre le prix décerné par la Commission Nationale qui préside à la sauvegarde des monuments anciens. Toutes nos félicitations. (Suite p.6)



Emblème de la Société populaire d'Arras.

# 1790 : L'AFFAIRE DES IMPOTS D'ARTOIS

## La première des cabales antirobepierristes

Par Bruno DECRIEM

C'est le 25 janvier 1790 que Maximilien Robespierre, député de l'Artois à l'Assemblée Constituante monta à la tribune lors d'une séance orageuse. La riche bourgeoisie, en ce début d'année 1790 voulait écarter de la réalité du pouvoir politique le petit peuple, celui qui avait permis à la Révolution de triompher des privilégiés. Or, 1790, c'est la construction de la France nouvelle : départements, municipalités, élections de personnalités locales. La constituante fit de l'imposition le critère de sélection. Tous les citoyens ne payant pas d'impôts étaient écartés de la vie politique. Cette loi honteuse, qui divisait les Français en citoyens "actifs" et citoyens "passifs" remplaçait "l'aristocratie du sang par l'aristocratie des riches". Elle indigna profondément les rares députés patriotes : l'Abbé Grégoire, Buzot, Pétion, et surtout Robespierre. Ce dernier réagit vivement à la tribune de l'Assemblée contre cette loi et termina son discours par une proposition nette : "tous les Français seront admissibles à tous les emplois publics sans autre distinction que celle des vertus et des talents".

Un gouffre s'ouvrit sous les pieds de l'Assemblée. La constitution inégalitaire de 1791, avant même sa publication, était remise en question. Et par qui ? Par un député du Pas-de-Calais qu'on avait déjà remarqué à plusieurs reprises pour ses prises de position "avancées" (surtout celle du 5 octobre 1789 en faveur de Maillard et des parisiennes venues chercher le roi à Versailles). L'effet fut considérable. Vouloir que le bourgeois siège auprès du paysan journalier et même de l'indigent ! Le président de l'Assemblée, Fargat, après un trouble immense, renvoya la proposition de Robespierre au comité de constitution pour l'enfouir à jamais. Mais cette remise en cause du pouvoir de l'argent avait creusé des traces profondes. *Le Courrier de Provence*, journal de Mirabeau, parla "d'ouragan de la passion", de "combat violent", de "cris furieux". Le parti "populaire" rejoignit le parti "aristocratique" pour faire taire le député téméraire. Mais celui-ci conquiert alors le soutien de milliers de citoyens passifs. Robespierre devenait un personnage clé dès 1790 ; non dans le rôle de Tartuffe, comme se complait à le décrire faussement Michelet, mais comme l'avant-garde du parti démocratique.

### Un argument exemplaire.

Dans son discours du 25 janvier 1790, désireux d'apporter un maximum d'arguments contre le décret du marc d'argent, il parla longuement de sa province, surtout dans la première partie de son exposé : "Dans l'Artois et dans les provinces qui l'avoisinent, on paie peu de contributions directes. La corvée n'y existe pas ; la taille et la capitation y sont converties en



impositions indirectes. Il en est de même des contributions supportées par les propriétaires de fonds ; les centièmes établis depuis deux siècles étaient bien loin de produire une imposition proportionnée à la valeur des fonds ; ils ont été abolis par les soins des Etats d'Artois. Ainsi, cette province ne contiendrait qu'un très petit nombre de citoyens actifs ; ainsi, une partie considérable des habitants de la France serait frappée de l'exhérédation politique..." Robespierre constatait un état de fait : depuis le rattachement à la France, l'Artois bénéficiait d'un relatif privilège, un allègement des impôts directs (pas de corvée, taille, capitation,...) contrebalancé, il est vrai, par des impôts indirects beaucoup plus lourds. Or, la loi sur le marc d'argent prenait seulement en compte l'imposition directe, ce qui excluait de la classe des citoyens actifs les Artésiens, plus encore que quiconque.

## Un contre-sens calomnieux

Cet argument fut très habilement utilisé par les ennemis de Robespierre. "Vous voulez augmenter les impôts directs des Artésiens ?" lui demanda-t-on, et, sans attendre, on propagea la contre-vérité dans sa province natale. Propagande calomnieuse destinée à couper les attaches populaires de l'Incorruptible, à provoquer une réaction hostile dans sa propre région. Ses ennemis pourraient affirmer : "Voyez, même dans sa région, on le déteste, il ne représente rien ni personne."

Gérard Walter parle ici d'une "campagne d'une rare violence". Monsieur de Beaumetz, député de la noblesse d'Artois à la Constituante mena l'attaque. Robespierre connaissait bien ce noble. Il s'était déjà plusieurs fois heurté à lui. Voici comment il le jugeait dans une lettre envoyée à son ami Buissart d'Arras, en juillet 1789 : "Si vous le voulez, je ferai aussi vos compliments à votre cher confrère de Beaumetz ; il n'est cependant pas le cousin des bons citoyens... Depuis le moment même de la réunion des Etats-Généraux, il s'est abstenu de voter, et il est resté en suspens jusqu'au moment où il a vu l'aristocratie terrassée par le patriotisme et par la liberté. La crainte du peuple a seule triomphé de sa méchanceté, qui serait plus tolérable si elle ne se cachait pas sous la fourberie. Vous voyez que je m'explique clairement ; c'est que j'ai vu des preuves récentes de son caractère faites pour exciter l'indignation de tous les honnêtes gens".

## La machination se met en marche.

De Beaumetz écrivit à son père (vieux président du Conseil d'Artois en retraite) une lettre affirmant que Robespierre déclarait que les artésiens ne payaient pas assez d'impôts. Il lui donna des instructions sur la marche à suivre : il faut publier cette lettre le plus largement possible, surtout chez ses électeurs (les paysans) : "Il faut instruire les comettans, dénoncer la noirceur et la malignité de Robespierre, et l'empêcher qu'il puisse les prévenir par une tournure." Le vieux président de Beaumetz fit rendre publique la lettre de son fils par l'intermédiaire d'un ancien collègue de Rosati de Robespierre, monsieur Foacier de Ruzé, magistrat. Ce dernier publia une lettre anonyme qu'on placarda un peu partout sous le titre "Adresse d'un Artésien à ses compatriotes", reprenant les accusations de manière plus insidieuse. La calomnie prit vite de l'ampleur.

## Augustin alerte son frère.

Les réactions d'Augustin Robespierre et ses lettres à Maximilien témoignent d'une grande inquiétude : "J'ai fait tout ce que j'ai pu, mon cher frère, pour me procurer la lettre monstrueuse de l'infâme Beaumetz. Mes efforts ont été inutiles. L'original de cette œuvre infernale court toutes les sociétés... Je tremble lorsque je réfléchis aux dangers qui t'environnent. Donne-nous de tes nouvelles ; rends compte au public de ta motion et de la scène scandaleuse que tu a essuyée de la part d'un ennemi du peuple. Il faut que tes vertus, ton patriotisme, triomphent ; il faut convaincre les ignorants pour que le succès soit certain. Adieu, je t'embrasse les larmes aux yeux."

Sans attendre une éventuelle réponse, Augustin écrivit une seconde lettre :

"J'enrage de bon cœur que tu l'aies différée d'un seul jour. Ce libelle très rare dans la ville est très répandu dans les campagnes. Nos simples villageois sont affreusement crédules ; en vain, ils connaissent ce que tu as fait pour eux, ils oublient tout pour se repaître du malheur d'être écrasés d'impôts par ta faute. Il n'y eut jamais d'écrit plus funeste que cette adresse."

## Robespierre contre-attaque

Maximilien répondit d'une manière très habile à cette calomnie. Il associe le maximum de ses collègues à sa réfutation. Sa brochure fut signée par 7 députés (sur les 14 de l'Artois) : l'avocat Brassart, le négociant Boucher, les 3 fermiers Fleury, Dubuisson, Payen. Deux nobles, aussi, De Croix et surtout, l'influent Charles de Lameth. Ne refusèrent que Vaillant, du Tiers, ainsi que les 4 députés du Clergé. Le noble Sergeant d'Isbergues se ralliant quant à lui à Beaumetz.

La réfutation des calomnies fut envoyée à Arras et distribuée par les bons soins d'Augustin vers le 15 août 1790. Elle reçut un bon écho, surtout au sein de la société des Amis de la Constitution d'Arras où l'appuyèrent quelques démocrates tels Fouché, l'oratorien défrôqué.

Analysons les réfutations de Robespierre.

"Je n'ai transigé ni avec l'orgueil, ni avec la force"

"Il est des circonstances, Monsieur, où les défenseurs du peuple sont réduits à la nécessité de sacrifier à la patrie jusqu'à la répugnance invincible qu'ils éprouvent à se défendre contre l'absurdité des plus lâches calomnies, et vous l'avez fait naître pour moi. L'imposture la plus grossière, Monsieur, dès qu'elle paraît sous votre nom, dès que vous en avouez vous-même l'auteur, devient en quelque sorte digne d'être confondue ; et

TRAIT DE PATRIOTISME DE CHARLES LAMETH  
Paris. Du 14 février.



c'est un hommage que je me ferai plaisir de vous rendre..."

Robespierre se pose en légaliste, soucieux de respecter les lois de l'Assemblée. "C'est l'Assemblée la plus solennelle du monde. Comment voulez-vous que je me défends ici de ce sentiment de commisération qui est dû à quiconque fournit une grande preuve de la faiblesse de l'esprit humain ?"

Puis, dans une seconde partie :

"Vous avez dû vous apercevoir que nous ne pouvons ni envisager les objets sous les mêmes rapports, ni nous rencontrer sur la même route. Cette obstination à heurter tous les intérêts qui ne sont pas l'intérêt public, que vous appelez esprit factieux ; ce refus persévérant de composer avec les préjugés, avec les passions ou viles ou cruelles, qui depuis tant de siècles ont opprimé les hommes, qui vous semble le comble de la témérité ; ce sentiment invincible par lequel on est forcé de réclamer sans cesse les droits sacrés de l'infortune et de l'humanité, contre l'injustice et la tyrannie, avec la certitude de ne recueillir de cette conduite que haine, vengeance et calomnie ; nous n'ignorez pas que ce n'est point là le chemin qui conduit aux honneurs et à la fortune... Vous savez combien la complaisance, la souplesse et l'intrigue sont des moyens plus sûrs et plus faciles et vous savez bien aussi qu'il n'est pas en mon pouvoir de les employer. Je ne crois pas même y avoir aucun intérêt. Non. J'ai été appelé, par le vœu du peuple, à défendre ses droits, dans la seule Assemblée où depuis l'origine du monde, ils aient été invoqués et discutés ; dans la seule où ils aient jamais pu triompher, au milieu des circonstances presque miraculeuses que l'éternelle providence s'était plu à rassembler, pour assurer aux représentants de la nation française le pouvoir de rétablir sur la terre l'empire de la justice et de la raison ; pour rendre à l'homme ses vertus, son bonheur, et sa dignité première.

J'ai rempli autant qu'il était en-moi, la tâche sublime qui nous était imposée ; je n'ai transigé ni avec l'orgueil, ni avec la force, ni avec la séduction : toute espérance, toute vue d'intérêt personnel fondée sur une pareille mission, m'a toujours paru un crime et un opprobre. Je ne m'inquiète pas si mes concitoyens le savent ou l'ignorent, que le succès de vos calomnies et celle de vos adhérents aient répondu ou non à votre attente : il me suffit de les avoir servis selon mon pouvoir ; et sans rien désirer, sans rien souhaiter de personne, j'ai déjà obtenu la seule récompense que je pouvais ambitionner... Puissiez-vous la désirer un jour ! En attendant, poursuivez votre carrière. Mais à quelque avantage que vous puissiez parvenir, soyez sûr que les vrais citoyens n'en seront point éblouis, et que ce sera toujours sur vos actions et sur vos sentiments qu'ils mesureront le degré d'estime qu'ils devront vous accorder."

### La fureur des méchants sont l'hommage des honnêtes gens

La réponse de Robespierre est calme, mesurée mais sèche, mordante, agrémentée d'un brin d'ironie.

"Il est des moments où les représentants de la nation doivent regarder comme un devoir indispensable le soin de défendre leur honneur offensé par la calomnie qu'ils méprisent, c'est celui où, arrivée au dernier accès de la rage et de la perfidie, elle lie ses attentats au fatal complot d'anéantir la liberté naissante, en s'efforçant d'irriter le peuple trompé contre ses propres défenseurs et contre l'autorité tutélaire de l'Assemblée Nationale (...). Je répète sans aucune répugnance, les expressions par lesquelles ils me désignent, parce que les fureurs des méchants sont l'hommage le plus énergique qui

puisse être rendu au patriotisme des honnêtes gens ; et j'avoue que je les ai mérités.(...) O peuple bon et généreux, gardez-vous donc de vous livrer aux insinuations grossières des vils flatteurs qui nous environnent et qui n'ont d'autre but que de vous replonger à jamais dans la misère dont vous alliez sortir, pour recouvrer eux-mêmes le pouvoir injuste qui vous accablait... Ne découragez pas ceux qui à l'avenir auraient le courage d'embrasser votre cause ; les riches et les hommes puissants trouveront toujours tant d'esclaves pour servir leurs injustices ! Réservez-vous au moins quelques défenseurs. Ne souffrez pas qu'ils nous disent avec le ton de l'insulte : vous vous sacrifiez pour le bonheur et pour la liberté du peuple, et le peuple ne veut être ni libre ni heureux ..."

La dernière phrase de l'Avis de Robespierre laisse percer un peu d'amertume devant l'humeur changeante d'un peuple qui ne reconnaît pas toujours ses vrais défenseurs.

### La rupture avec la haute société est consommée

Quoiqu'il en soit, la réponse de Robespierre fut suffisamment forte pour faire taire la calomnie. Sa sœur, Charlotte, lui écrivit :

"ta lettre, cher frère, paraît produire un très bon effet, la calomnie est réduite au silence ; ce n'est encore là qu'un léger succès remporté sur tes ennemis. Je te ferai connaître plus tard que ceux sur qui tu comptais le plus ne sont que des lâches..."

La dernière phrase, pleine d'insinuation montrait cependant que la rupture entre Robespierre et une partie de la bourgeoisie arrageoise est consommée.

Désormais, la haute société d'Arras (nobles, clergé et grands bourgeois) lui fera une guerre sans merci. Elle expliquera la méfiance croissante de Robespierre pour sa ville natale, sa préférence pour Béthune. Pourtant, cette popularité chez les petites gens sera préservée à Arras comme ailleurs et lorsqu'il revient chez lui en octobre 1791, la Constituante dissoute, ce sera partout le même triomphe populaire.

"Je ne puis te dissimuler mes craintes, cher frère, tu scelleras de ton sang la cause du peuple, peut-être même que ce peuple sera assez malheureux pour te frapper, mais je jure de venger ta mort et de la mériter comme toi. Tu seras surpris d'apprendre jusqu'où se porte la scélératesse de tes ennemis. Ils ont été chez les personnes que je voyais, leur dire qu'elles se déshonoraient, me recevant chez elles."

Cette lettre inquiétante fut envoyée par Augustin fin juin 1790, après la réfutation. Elle montre bien que désormais, les ennemis de Robespierre ne désarment plus, que le combat à mort a commencé. "L'affaire des impôts" n'est que la première des nombreuses campagnes calomnieuses destinées à combattre la popularité grandissante de l'avocat d'Arras. La calomnie le poursuivra tout au long de la Révolution pour se transmettre jusqu'à nous par "l'histoire officielle". Pourtant, Robespierre, en véritable homme politique responsable, sut appuyer Beaumetz le mois suivant (28 juillet 1790) pour faire d'Arras la préfecture du tout nouveau Pas-de-Calais. Là, commence une nouvelle histoire.

**BRUNO DECRIEM**

*Etudiant de l'Université de Lille III*

*Maître-Auxiliaire au lycée professionnel d'Aire sur la lys*

*Secrétaire du comité local béthunois de l'ARBR*

